

Le Verjon



Au départ de Comps-sur-Artuby, randonnez au cœur du haut Verdon avec vue sur le Lachens, le plus haut sommet du Var.



Vue sur l'arrière de la chapelle en pierre avec une petite croix en fer (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : CA DRACENIE PROVENCE
VERDON AGGLOMERATION

Commune(s) : Comps-sur-Artuby

Zones réglementaires : Parc Naturel Régional du Verdon

Départ : Parking de l'Aire

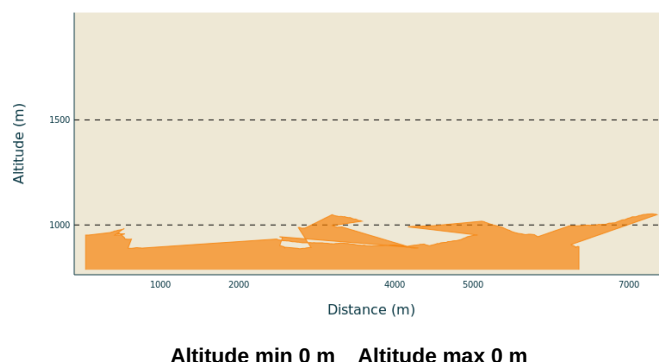
Arrivée : Parking de l'Aire

Parking conseillé : 6°30'28"E 43°42'35"N

Pratique : Randonnée pédestre - **Type :** Boucle

Distance : 6.3 km - **Durée :** 1 h 30

Difficulté : Facile



DESCRIPTIF

Couleur balisage : vert

Au départ du parking situé à la sortie de Comps-sur-Artuby, prenez la ruelle de Saint-Bayon qui monte face à la mairie. Goudronnée dans un premier temps, elle laisse place à un chemin forestier qui s'enfonce dans le bois de Combasq.

À l'intersection, montez vers la piste de l'ubac juste après la barrière sur votre droite. Pensez à lever la tête pour admirer le toit du Var, le mont Lachens. La garrigue laisse place progressivement à une belle forêt de hêtres appelée Faou en provençal, rappelant que nous sommes déjà dans les Alpes.

Au poteau-flèche Combasq Est, prenez la direction des gorges du Verjon situées à 1,5 km. Descendez sur la piste, passez la barrière DFCI et vous retrouverez un chemin goudronné.

À l'intersection suivante, traversez avec vigilance la D71 pour regagner le sentier juste en face. Suivez le balisage vert clair.

Après une cinquantaine de mètres, prenez le sentier à droite, au poteau flèche Verjon 2, dirigez vous vers la Chapelle Saint-Didier. Vous avez la possibilité de visiter ce monument historique.

Continuez, ensuite, jusqu'au poteau flèche Saint-Didier, traversez la route pour rejoindre le centre du village et votre lieu de stationnement en passant par le contrebas.

ACCÈS ROUTIER

De Marseille

Rejoindre A7 puis A8 direction Nice
Prendre la sortie A8 en direction de Nice/Cannes/Fréjus/St Raphaël/Draguignan
Prendre la sortie 36-Saint-Tropez et quitter A8
Suivre D54 et D955 jusqu'à destination

De Toulon

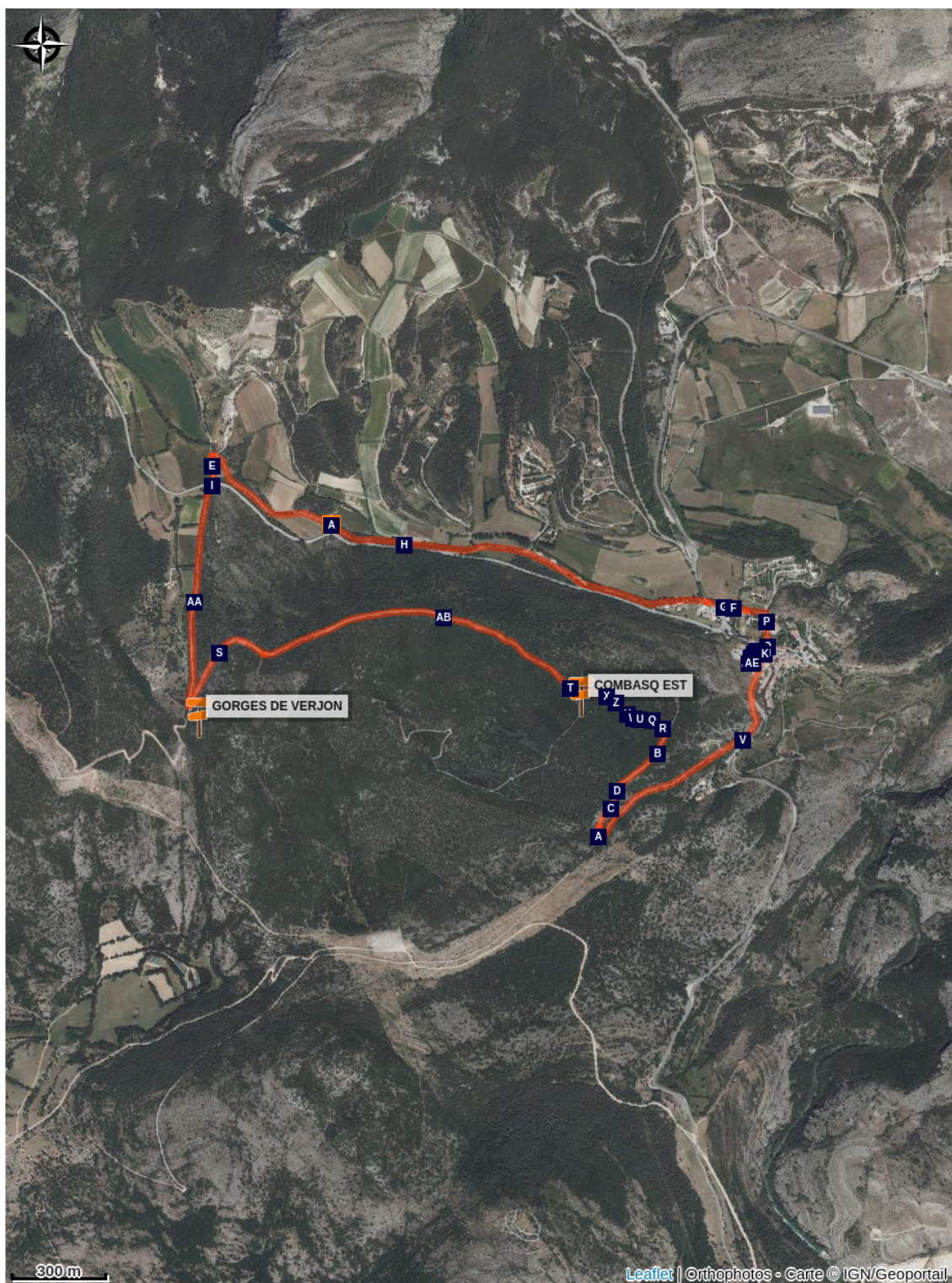
Rejoindre A57 direction Nice
Prendre la sortie A8 en direction de Nice/Cannes/Fréjus/St Raphaël/Draguignan
Prendre la sortie 36-Saint-Tropez et quitter A8
Suivre D54 et D955 jusqu'à destination

De Nice

Rejoindre A8 en direction de Marseille/Cannes/Antibes
Prendre la sortie A8 en direction de Nice/Cannes/Fréjus/St Raphaël/Draguignan

Prendre la sortie 36-Saint-Tropez et quitter A8
Suivre D54 et D955 jusqu'à destination

CARTE



À DÉCOUVRIR



Germandrée tomenteuse (A)

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer
et faire du feu



véhicules motorisés
interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en
laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Ne pas sortir
de l'itinéraire
balisé



Respecter le
travail des
agriculteurs,
exploitants



Refermer
toutes les
clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne
sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN

- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: <https://www.ffrandonnee.fr/>

Comité Départemental de Randonnée Pédestre: <https://var.ffrandonnee.fr/> 04 94 42 15 01-
(permanence semaine)

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: **112**

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr



BALISAGE

Type de Sentier	GR [®]	GR [®] PAYS	PR [®]	Pistes VTT	Pistes Equestres
Bonne direction					
Tourner à gauche					
Tourner à droite					
Mauvaise direction					

LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

